



**PROCES VERBAL**  
de la séance  
**du CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
du 16 avril 2015

Membres absents : 11

Membres présents : 19

Quorum : 16

La Secrétaire de séance : Mme BOYER

PV remis le 20 avril 2015

Vérifié le 6 mai 2015

Signature :

Le Président

P. GUIRAUD

<i>Destinataires :</i>	Rectorat	1
	DSDEN	1
	Membres du C.A.	1
	Conseil Régional	1

Le Président ouvre la séance à 18 H 10.

Madame Navarro nous informe que Monsieur Sanchez, personnalité qualifiée, arrivera en retard. Le point 2 de l'ordre du jour sera suspendu jusqu'à son arrivée.

**1) Adoption du PV du Conseil d'Administration du 9 février 2015**

**Votants : 19      Abstention : 1      Pour : 18      Contre : 0**

Madame Navarro précise que le conseil n'a pas adopté son règlement intérieur. Le Président propose qu'une commission permanente l'étudie et le présente lors de la prochaine séance du mois de juillet.

**3) Décisions budgétaires modificatives pour information**

Madame l'Agent Comptable récapitule l'ensemble des DBM pour information de l'année 2014 (cf le document envoyé).

**4) Bilan financier des voyages**

Le bilan financier de la sortie à Hostens et celui de la sortie à Bilbao sont équilibrés et conformes aux prévisions budgétaires, les subventions ont été obtenues (cf les documents joints)

**Votants : 19      Abstention : 1      Pour : 18      Contre : 0**

**5) Compte financier 2014**

Monsieur Sanchez arrive à 18 h 39 en cours du point 5.

Le compte financier est longuement étudié et le Proviseur et l'Agent Comptable commentent les indicateurs.

Le Service Général est déficitaire de 14 306,32 €.

Le Service Restauration Hébergement est excédentaire de 29 115,32 €.

Soit un résultat positif de l'exercice de 14 408,38 €.

Le Président exprime dans son rapport son inquiétude quant à la fragilité du budget de fonctionnement pédagogique et à l'avenir incertain lié à la réforme de la collecte de la Taxe d'Apprentissage. Le déficit a été limité par une annulation des crédits en fin d'année ce qui a contraint à des adaptations pédagogiques.

Les représentants des personnels relèvent la baisse constante des moyens disponibles pour la formation des jeunes et les risques que cela entraîne sur la qualité du contenu pédagogique.

Les personnels enseignants soulignent aussi le manque de moyens financiers alloués par l'Etat qui ne permettent pas de couvrir la totalité des coûts de visites des élèves en Période de Formation en Milieu Professionnel. Ils notent que les référentiels de formation prévoient plusieurs visites pour chaque période de stage alors qu'il n'est possible financièrement d'en effectuer qu'une seule.

Les personnels font une déclaration préalable à leur vote (cf document joint)

Le compte financier est adopté

**Votants : 20      Abstention : 12      Pour : 8      Contre : 0**

## **6) Affectation du résultat**

Le Président précise que le Conseil a toute légitimité dans l'affectation du résultat et que l'habitude de séparer chaque résultat par Fonds de Réserve n'est pas une obligation.

Il propose que le résultat positif de 14 808,38 € soit affecté au Service Général afin de se donner une petite marge de manœuvre pour l'exercice 2015.

Les représentants de parents font remarquer que ce sont les familles qui vont compenser le manque de moyens de l'établissement. Le Président rappelle que le pourcentage de réversion de la participation des familles aux frais généraux est fixé par le Conseil Régional alors qu'antérieurement il était décidé par le Conseil d'Administration.

La proposition est adoptée

<b>Votants : 20</b>	<b>Abstention : 05</b>	<b>Pour : 8</b>	<b>Contre : 7</b>
---------------------	------------------------	-----------------	-------------------

## **7) Convention Conseil Régional - EPLE**

La nouvelle convention ne présente aucune modification significative par rapport à la précédente, elle couvre l'année scolaire 2015/2016.

La convention est adoptée à l'unanimité

<b>Votants : 20</b>	<b>Abstention : 0</b>	<b>Pour : 20</b>	<b>Contre : 0</b>
---------------------	-----------------------	------------------	-------------------

## **8) Sortie d'inventaire**

Sortie de presse plieuse de l'atelier Serrurerie

Sortie de deux photocopieurs de 2002 et 2003 (cf les actes)

Adoption à l'unanimité

<b>Votants : 20</b>	<b>Abstention : 0</b>	<b>Pour : 20</b>	<b>Contre : 0</b>
---------------------	-----------------------	------------------	-------------------

## **9) Point sur les travaux (Maison des Lycéens)**

L'installation d'un foyer provisoire pendant les travaux de restructuration était prévue dans l'Agora dont l'affectation est définie comme préau couvert. Sa transformation en lieu d'accueil et les modifications nécessaires notamment pour le système de désenfumage sont trop compliquées et trop onéreuses. Il est décidé l'installation provisoire de 150 m<sup>2</sup> de bungalow, propriétés du Conseil Régional.

L'emplacement prévu se situe à 8 mètres du mur pignon du gymnase. Le raccordement par le gymnase à l'eau, l'électricité et la connexion internet seront effectués. Comme pour le foyer existant, il n'y aura pas de toilettes.

## **10) Partenariat avec l'Association BELSE**

Le partenariat prévu pour la participation aux journées de la Pierre de Preychac et Marquant s'est soldé par la participation de Monsieur Judalet, Professeur Taille de Pierre, car les élèves se sont désistés et il n'y a pas de contribution financière de notre part.

## **11) Point sur le Orientations et les examens 2014**

Les documents officiels fournis montrent une distorsion avec la réalité du jour de l'examen. Les élèves inscrits aux sessions de fin d'année ne peuvent être supprimés après le mois d'avril même s'ils ne participent pas à l'examen et ils apparaissent donc dans les statistiques.

## **2) Présentation de Monsieur Sanchez, personnalité qualifiée**

### **12) Questions diverses**

Monsieur Moreau a demandé par courrier l'ajout du point sur la journée sportive.

Madame l'Agent Comptable ajoute une DBM pour vote

- La journée sportive décidée par le Conseil d'Administration de juin 2014 pour le 14 avril a du être déplacée car le gymnase était occupé par les examens de bac en badminton. Le 21 mai n'est pas une bonne date mais il n'y en n'avait pas d'autres. Il faudra totalement repenser cette journée qui ne s'inscrit pas dans une dynamique d'établissement dans la mesure où elle est facultative et sert de prétexte à beaucoup d'élèves pour quitter le lycée.
- La réparation de la dégauchisseuse nécessite l'emploi de pièces dépassant les 800 euros hors taxe donc une décision d'investissement. Cette réparation est prise sur une participation de l'UFA à l'utilisation des machines (cf acte administratif)

Adoption à l'unanimité

**Votants : 20**

**Abstention : 0**

**Pour : 20**

**Contre : 0**

La séance est levée à 20 h 32.